

HOTEL DE VILLE

Comité des Finances
LES ECOLES DU SOIR

L'ECLAIRAGE A L'ELECTRICITE

Le sous-comité chargé de la question de l'éclairage à l'électricité, a siégé, hier, sous la présidence de l'échevin Lachapelle. Etaient présents: les échevins Dufresne et Clendinning, puis les représentants de la "Royale", MM. Erickson et Beique.

Cette séance a été tenue à huis-clos, et tout ce qui en a transpiré, c'est que la Royale a fait une offre à la ville; le comité, de son côté, en a fait une autre à la compagnie, mais on ne connaît pas la nature des nouvelles transactions.

Voici un état des prix d'éclairage, par lampe, dans diverses villes. A Montréal, l'éclairage de la ville coûte 40 centimes par lampe; à Boston, 40 centimes; à Washington, 50 centimes; à Troy, 50 centimes; à Baltimore, 50 centimes; à San Francisco, 50 centimes; à Philadelphie, 45 centimes; à Buffalo, 35 centimes; à Québec, l'éclairage coûte \$20 par année par lampe.

A New-York, la ville paie entre 40 et 50 centimes par lampe à diverses compagnies.

DELEGATION

Le maire, les échevins Tansey, Nolan, Stevenson, Clendinning, M. Curran, M. P., et Lachapelle, M. P., partent ce matin à neuf heures pour le Canada Atlantique par le steamer "L'Esprit".

Le comité a nommé les messieurs suivants, comme commissaires des expropriations pour l'élargissement de la rue Notre-Dame: MM. Préfontaine, Raza, Rafter, Lauzon, Bowell, Cadieux et Nelson.

Le greffier lit une lettre de M. U. Archambault, annonçant qu'il avait été élu président des écoles du soir, et qu'il espérait que la corporation de Montréal continuerait à payer les livres comme par le passé.

Il y avait aussi une autre lettre de la part des Chevaliers du Travail pour le même sujet.

Les membres entrent en discussion et il est finalement résolu que le comité ne verra aucune somme jusqu'à ce que M. Archambault ait produit une liste indiquant le nombre des écoles et le nombre approximatif des élèves qui les fréquentent.

M. U. Archambault qui était présent dit: Les écoles s'ouvrent lundi soir et si nous avons des vieux livres nous n'avons ni encre ni papier.

Le comité décide de donner immédiatement \$100 aux instituteurs catholiques et \$100 aux instituteurs protestants pour faire face aux déboursés préliminaires.

Le greffier lit ensuite la requête suivante:

Au Comité des Finances de la ville de Montréal.

L'humble requête des soussignés expose respectueusement:

Qu'il est du plus haut intérêt moral et matériel d'encourager les industries pouvant être exercées dans la famille et de leur fournir un débouché.

Qu'au point de vue moral, le développement des industries domestiques aurait pour effet: 1o de resserrer les liens de la famille en réunissant ses membres au foyer; 2o d'encourager des idées de travail et d'économie à ceux qui pratiqueraient ces industries ou qui, à cause de leur âge, n'en pourraient être que les témoins; 3o d'élever le niveau des intelligences, grâce à l'enseignement résultant de l'application des facultés les plus actives de l'esprit; 4o de donner une nouvelle sauvegarde à l'ordre public en détournant des cabarets et des dissolutions criminelles ceux qui y sont comme fatalement portés par l'oisiveté;

Qu'au point de vue matériel, le développement des industries domestiques aurait pour effet: 1o d'augmenter considérablement la production du pays; 2o de fournir au commerce, à chaque saison, une quantité d'articles appropriés qui lui manquent aujourd'hui pour satisfaire au goût et à la demande des consommateurs; 3o de permettre à l'industrie, par l'examen comparé des produits dus à l'initiative individuelle, de faire un choix plus judicieux des ouvriers dont elle a besoin; 4o de permettre également aux ouvriers et notamment aux inventeurs ou perfectionneurs de brevets d'invention de se produire plus facilement dans le monde industriel par la recommandation que comportent pour eux les produits de la supériorité de leurs produits; 5o d'activer le commerce de détail, en fournissant aux familles laborieuses un surcroît de revenu qui leur permette de se donner plus de confort dans l'existence;

Qu'en vue d'encourager le développement des industries domestiques et de leur fournir un débouché, vos requérants se sont constitués en comité régulier et ont invité les familles à préparer des objets et ouvrages façonnés par elles pour être exposés et vendus à leur profit dans un local ouvert au public à Montréal, sous le nom de Bazar des industries domestiques, le 15 décembre prochain;

Que ce bazar, par son caractère d'exposition, contribuera puissamment au développement des industries domestiques et leur facilitera grandement le moyen de se produire à l'exposition de Chicago, au grand honneur et profit de la ville de Montréal et du Canada tout entier; que de plus, ce bazar, par son caractère de magasin, fournira aux industries domestiques un débouché régulier en attendant que le commerce régulier s'ouvre directement de cette nouvelle production pour lui-même et l'écouler dans la population;

Que cette entreprise qui ne doit rien apporter à vos requérants, au point de vue pécuniaire, mais au contraire leur a déjà coûté et leur coûtera encore des sacrifices de temps et d'argent, est d'intérêt public et mérite aide et protection des autorités municipales;

Pourquoi vos requérants concluent-ils que, s'inspirant des précédents créés en faveur de la compagnie d'exposition de Montréal et de diverses sociétés scientifiques, artistiques et industrielles, le comité des finances et le conseil veuillent bien affecter d'urgence à l'œuvre de la Société d'Encouragement des Industries Domestiques pour 1922, une subvention de \$500 pour lui permettre de réaliser l'objet de sa fondation, en attendant qu'elle se soit créée des ressources qui lui permettent de subvenir elle-même aux frais de l'entreprise dans l'avenir.

Et vos requérants ne cessent de prier.

Cette requête portant grand nombre de signatures sera étudiée à la prochaine séance.

Après quelques affaires de routine le comité s'ajourne.

EXPLOIATIONS

Les commissaires d'exploitations se plaignent que le local qui leur est assigné dans les magasins de l'hôtel de

ville n'est en aucune manière convenable pour les fonctionnaires. Les salles ne sont pas ventilées, aucune division n'a été faite pour séparer les commissaires du public. Par conséquent, la dignité et le décorum nécessaires dans des assemblées de l'importance de celles-ci, sont difficiles à maintenir.

L'une des trois chambres occupées par les commissaires n'est éclairée que par une lucarne, les murs sont noircis par la vétusté et maculés par l'humidité causée par le suintement du toit.

Des représentations ont été faites à ce sujet au comité de l'hôtel de ville, mais ce dernier alléguant comme fin de non recevoir que tous ses crédits sont épuisés. Le secrétaire des commissaires demande une plateforme d'une hauteur de six pouces et dix pieds de profondeur à l'extrémité de la salle des fauteuils capitonnés, des ronds de cuir et une balustrade entre le public et la table posée devant les commissaires.

ECOLES DU SOIR

La réouverture des écoles du soir se fera lundi prochain, 21 novembre à 72 heures, dans les écoles suivantes:

Ecole Normale Jacques-Cartier, rue Sherbrooke, en face de la rue Visitation: Principal, M. l'abbé Verreault, professeurs, les élèves-maitres de l'Ecole Normale.

Académie commerciale catholique de Montréal, avenue du Plateau, 1069 rue Ste Catherine: Principal, M. F. X. Demers, professeurs, MM. W. H. Tétraud, P. E. Smith, N. Latrémouille, J. R. Ducharme, J. M. Guérin.

Ecole Montclair, 184 rue Craig: Principal, M. A. J. Lacroix; professeurs, MM. A. P. Gélinais, J. H. Rondeau, J. S. Teasdale, J. B. Paquet, R. Letourneur.

Ecole Champlain, 172 rue Fullum: Principal, M. H. C. Doré; professeurs, MM. R. Leroy, A. Lafond, F. Vieux, L. Roy, J. L. Marie.

Ecole Sarsfield, 97 rue du Grand Tronc: Principal, M. J. T. Anderson; professeurs, MM. P. J. Fitzpatrick, B. Meloche, C. Smith, T. Courtney, A. Corcoran.

Ecole Belmont, 215 rue Guy: Principal, M. P. L. O'Donoghue; professeurs, MM. T. M. Reynolds, J. A. Roch, J. J. McCullen, C. E. O'Ryan, J. B. Primeau.

Ecole Orléans, 216 rue Roy: Principal, M. L. A. Primeau; professeurs, MM. W. P. J. Bond, M. Lantôt, J. H. Bergeron, J. C. Saint-Amour, J. A. Primeau.

Les écoles du soir sont placées, cette année, sous le contrôle des commissaires d'écoles, qui en ont accepté la charge.

Pour être admis aux écoles du soir, il faut:

1o Etre âgé de 10 ans, (exception sera faite en faveur des enfants qui travaillent, lesquels seront admis à l'âge de 14 ans, sur présentation d'un certificat de leur patron).

2o Déposer entre les mains du Principal la somme de cinquante centimes, laquelle somme de cinquante centimes, sera remise à la fin des cours, à tous ceux qui auront assisté aux classes, les deux tiers du temps.

Les livres et les fournitures de classe seront fournis, comme par le passé, par la corporation de Montréal.

Les classes seront ouvertes de 7 à 9 heures.

Le programme des études comprend la lecture, l'écriture et l'arithmétique, en français et en anglais.

Une classe pour l'étude de la tenue des livres pourra être ouverte dans une école lorsqu'il y aura au moins dix élèves en état d'étudier cette matière; dans le cas où l'assistance moyenne de cette classe serait au-dessous de dix, elle sera fermée et les élèves seront transférés dans une autre école où cette matière sera enseignée.

Il sera ouvert autant d'écoles qu'il sera jugé nécessaire, pourvu qu'une classe école il y ait au moins cinq classes fréquentées chacune par au moins vingt élèves et au plus par trente d'assistance moyenne.

Le "Northrop et Lyman's Vegetable Discovery" a été découvert aux enfants des dyspeptiques et nous croyons qu'il peut guérir n'importe quel cas de dyspepsie si les directions sont bien suivies. M. C. R. Williams pharmacien de Wingham dit: "Le 'Vegetable Discovery' se vend bien et il est à ma connaissance qu'il a guéri un cas très grave de dyspepsie."

—On guérit un rhume même opiniâtre en prenant du Baume Rhumal. D'autres remèdes ont été employés dans les mêmes cas, et ils n'ont pas donné de résultats satisfaisants. Le Baume Rhumal soulage dès la première dose: il guérit toujours, lorsqu'il est pris à temps.

LE TRESOR DES NOURRISSURES

Dans son origine, il ne fut composé que pour être administré aux enfants comme calmant, mais l'expérience nous a trouvés qu'il détruit les vents, régularise les selles, arrête les vomissements et la diarrhée, il prévient aussi les convulsions qui moissonnent chaque année un si grand nombre d'enfants. En vente partout, prix, 25 cents la bouteille.

—Pour les cors, les verroux, les oignons employez le Wight's Corn & Wart Cure. En vente chez les pharmaciens 25c la bouteille ou chez J. H. Nault, Prop. 2419 rue Notre-Dame.

—Si vous êtes dans un état de dépression mentale, d'irascibilité, si vous éprouvez des sensations désagréables surtout après vos repas, avez alors une bouteille de "Northrop et Lyman's Vegetable Discovery" et vous serez guéri. Ces symptômes indiquent que vous avez la dyspepsie. M. R. H. Dawson de St. Mary's écrit: "Quatre bouteilles du 'Vegetable Discovery' m'ont complètement guéri de la dyspepsie. Mon cas était plus sérieux et me voilà comme un homme nouveau."

SANTE VIGOREUSE

Sous l'influence du Trésor des nourritures, les enfants maigres, noués, scrofuleux, rachitiques, ont acquis une santé vigoureuse; de plus il facilite la pousse et le percement des dents. Prix 25 cents la bouteille.

FAITES USAGES DE L'EXTERMINATEUR Mother Graves, si agréable à prendre et si efficace à détruire les vers. Achevez-en une bouteille et emportez-la à la maison.

NOUVEAU

The Flat Opening Blank Book

(PATENTE KINNARD)

Le livre relié le plus fort du monde

Quand il est ouvert sur votre bureau il est aussi plat qu'une feuille de papier.

Venez l'examiner.

C'est justement ce qu'il faut dans tous les bureaux.

MORTON, PHILLIPS & CIE

Appareils, fabricants de livres blancs et imprimés.

155 et 175 RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL

TOUT POUR RIEN

En faisant vos achats ordinaires pour la famille et la maison

VOULEZ-VOUS, DITES, VOULEZ-VOUS

Avoir une chance de vous faire rembourser toutes vos dépenses et même de gagner tous les mois

\$500 CINQ CENTS PIASTRES \$500

Demandez à votre MARCHAND, à votre EPICIER, à votre BOUCHER des Bons et des ACTIONS COOPÉRATIVES de la

COOPERATION COMMERCIALE

Ces Bons et ces Actions vous seront donnés pour RIEN et ils vous donneront pour chaque piastre que vous dépensez pour vos besoins une chance de gagner un Lot de \$500, un lot de \$50, deux lots de \$25 et quatre cents lots de \$1.00

On trouvera ces Bons et ces Actions chez MM.

ROBERT & JODOIN, Nouveautés, 215 rue St Laurent
VANIER & LESAGE, Nouveautés, 1153 St Laurent
FRID. LAPOINTE, Meublier, 1551 Ste Catherine
ARTHUR DELERY, Pharmacie, 1888 Ste Catherine
S. LACHANCE, 1540 do
A. B. LAFRENIERE, Bijoutier, 1680 do
J. L. DUHAMEL, Marchand-tailleur 1080 do
T. ALLARD, cigares, etc., 151 St Laurent
THEODORE A. GROTHE, Bijoutier, 551 do
L. J. HERARD, Ferronneries, 281 do
FRANCEUR & STE-MARIE, Marchands de Fourrures, 1409 Ste Catherine
A. A. LABRECQUE, Epicerie, 1758 Ste Catherine.

MM. les Marchands pourront se procurer ces Bons et ces Actions aux Bureaux de la

COOPERATION COMMERCIALE

TELEPHONE 2602

MACHINE A COUPER

de Buddington pour Robes et Manteaux

Les premiers prix suivants ont été décernés à la MACHINE BUDDINGTON:

American Institute Fair, New-York, 1883.
Exposition St Joseph, Mich, 1886.
Exposition Minneapolis, Minn., 1882.
World's Fair, New-Orleans, 1884-5.
Exposition Toronto, Can., 1883.
State Fair, Sacramento, Cal., 1882.
State Fair, Grand Rapids, Mich., 1880.

Ce n'est pas une carte, un modèle ou un système; mais bien une MACHINE en métal pouvant tailler toutes sortes de vêtements de dames et d'enfants, dans les goûts les plus artistiques. Cette MACHINE est supérieure à toute autre par la justesse, la rapidité et l'économie de la coupe. Aussi, elle est-elle recommandée à toutes les familles. Une visite convaincrat toutes les dames qui désireront apprendre la coupe.

La MACHINE du prix la rend accessible à tous.

Mad. H. A. RIOPELLE

448 rue Rachel ou 1514 rue St Laurent

Agents demandés dans toute la Province.

GEO. W. REED

COUVREUR

En Ardoise, en Métal et en Gravier

— AUCUN —

Marchand d'Articles nécessaires pour les toits

Compositions pour toits, asphalte et béton pour planchers

783 ET 785 RUE CRAIG

MONTRÉAL.

DEMANDEZ LE

CHOCOLAT des GOURMETS

DE TREBUCHON DE PARIS

Hors concours à l'Exposition Universelle de 1889, contre tous les chocolats vendus les plus purs.

RHUM HURARD

Des Rhumers HURARD de St Pierre (MARTINIQUE)

Seul Diplôme d'Honneur obtenu à l'Exposition de Fort-de-France (Martinique), contre tous les Rhumers des Antilles.

Hors concours à l'Exposition Universelle de 1889.

AND. BRISSET & FILS

Importateurs de Vins, Liqueurs Produits Français.

393, — RUE ST-PAUL, — 393

(6)

Soixante-Dix Ans

Le remède de Dr GORDON

Hommes.

1er MOIS

2me MOIS

3me MOIS

IL EST INFAILLIBLE

Il guérit l'impuissance, la débilité nerveuse, les pertes nocturnes, les maladies causées par les abus, l'usage du tabac, de l'opium ou de stimulants, le manque d'énergie, maux de tête et insomnie.

Vous gagnerez 10 à 20 lbs en trois mois. Prix \$1. six paquets \$5. Envoyés par la poste en recouvrant le montant. Ecrivez pour avoir des circulaires.

QUEEN MEDICINE Co., Montréal

En vente par J. T. Lyons, coin des rues Craig et Hurley et chez A. Decary, coin des rues Ste Catherine et St-Denis.

CASTOR - FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraîchissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure, indispensable pour les familles. 25 cts la bouteille.

HELVY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien.

141 rue St-Laurent

DERNIERES :: IMPORTATIONS

Notre stock d'automne est maintenant complet et le choix considérable de nouveautés que nous avons importées nous ayant attiré un très grand nombre de nouveaux clients. Nous conseillons à ceux qui n'ont point encore fait leur choix de se hâter.

Toujours en mains un assortiment considérable de

Tweeds Allemands, Français et Anglais, Meltons de toutes nuances

Drap Castor, Draps Vénitiens, Drap Moscou, Piqués

Français, Serges Cheviots, etc., etc.

Nos Pardessus sur commande en Melton ou en Etoffe Irlandaise (Irish

Freize) à \$13.00 sont à l'ordre du jour.

Nous avons toujours en mains un grand assortiment de Hards

Faites pour hommes, jeunes gens et enfants.

Nous attirons votre attention sur notre département de Mercerie

qui est très complet.

Venez nous faire une visite et nous sommes certains d'avance que

vous n'irez plus ailleurs.

N'oubliez pas la place.

DUPUIS, LANOIX & CIE,

2048--RUE NOTRE-DAME--2048

PRES DU CARRÉ CHABOILLEZ

ANCIENNE PLACE I. A. BEAUAIS

LES FOURNAISES A EAU CHAUDE

"STAR"

sont connues aujourd'hui comme étant supérieures à toutes les autres pour répandre la chaleur dans les bureaux publics et dans les résidences privées.

La fournaise "STAR" communique à un siphon dont le pouvoir est de distribuer par toute la maison une chaleur égale et simultanée

Cette importante invention que nous avons patentée est un ouvrage admirable et donne de grandes satisfactions. La fournaise "Star" est la seule qui a prévalu là où toutes les autres avaient fait défaut. Elle possède une belle apparence et un très grand pouvoir de chaleur. Elle est la plus économique de toutes. D'ailleurs, il suffit de dire que toutes les grandes maisons du continent sont chauffées par les fournaises "Star." Patentée pour le Canada et les Etats-Unis.

MANUFACTURÉE PAR

E. A. MANN & Cie., 590 Rue Craig, Montréal

Beauharnois, 12 avril 1902.

MESSIEURS M. E. A. MANN & CIE

J'ai le plus grand plaisir de constater que les fournaises "Star" installées dans notre égise en novembre 1900 donnent beaucoup de chaleur et sont très économiques. Nous avons brûlé environ 10 tonnes de charbon de moins que l'année dernière. La fournaise "Star" ne s'écasse dans le presbytère, donne entière satisfaction. J'ai l'honneur d'être

Votre obéissant serviteur.

P. E. LUSSIER, Ptre, Curé.

Valleyfield, 9 mai 1902.

MESSIEURS M. E. A. MANN & CIE

Je suis très heureux de constater que les fournaises "Star" installées dans l'église de Ste-Cécile en novembre dernier ont donné pleine et entière satisfaction. L'église a été mieux chauffée et nous avons dépensé quinze tonnes de charbon de moins que l'hiver précédent.

Votre obéissant serviteur.

J. O. ROUSSIN, Ptre, Curé.

SECTION

ONGUENT MAGIQUE

Du Dr NEY

Onguent précieux pour guérir toutes les plaies, ulcères, brûlures, etc., etc.

L'ONGUENT MAGIQUE du Dr NEY est composé de substances d'une haute valeur, qui, outre leurs vertus curatives, possèdent la précieuse propriété de ne pas rancir et de ne pas se gâter promptement comme les onguents ordinaires.

Bien que son introduction dans ce pays n'ait été que récente, il a déjà produit des merveilles.

Ci-dessous un cas remarquable:

"Ayant eu occasion d'employer 10 à 12 boîtes de l'ONGUENT MAGIQUE du Dr NEY, je dois vous dire que je me suis trouvé en ne peut mieux de son usage. Cet onguent m'a fait un grand bien pour des plaies et ulcères qui me causaient de très nature tellement douloureux que je craignais d'être obligé de me faire couper la jambe. Grâce à l'emploi de cet onguent, j'ai pu me passer de l'amputation et me remettre en marche. Je suis donc actuellement en bonne voie de guérison, d'après les apparences."

ALEXANDRE YORGET, Cultivateur, Ste-Klizabeth, 19 novembre 1901.

En vente partout

FRANCIS: 25 CTS LA BOITE

FRANCIS par la maille aux dépens du prix.

L. ROBAILLE Pharmacien

JOUEVILLE, N. B.

DOCTEUR CHARTRAND, chirurgien

membre de la Société Physique et Chimique de Paris, professeur de l'École Polytechnique, a été élu à l'Hôtel-Dieu, de retour de l'Europe, son bureau au No 618 rue St-Denis, coin de la rue Roy. Heures de consultation: de 9 h à 12 h, de 2 h à 4 h, de 6 h à 8 h, de 9 h à 11 h.

Telephone Bell 612.

J. EMILE VANIER

Ancien élève de l'École Polytechnique

INGENIEUR CIVIL, ARSENTEUR

107--RUE ST-JACQUES--107

BATIMENT DE L'IMPÉRIAL

CHRONIQUE RELIGIEUSE

(De la Semaine Religieuse.)

Par décision de Monseigneur l'archevêque de Montréal, ont été nommés :
M. l'abbé F. X. Leclerc, aumônier de l'asile St Jean de Dieu, vicariste forain du vicariat No 3.
M. l'abbé J. S. Thérèse, curé de Vanvignes, vicariste forain du vicariat No 13.
M. l'abbé P. Derome, desservant de la mission de St Edmond.
M. l'abbé Lebel, vicariste à St Vincent de Paul, à Montréal.
M. l'abbé A. Quenel, vicariste à St Scholastique.

— Monseigneur l'archevêque de Montréal est revenu la semaine dernière de Toronto où Sa Grandeur s'était rendue pour assister aux fêtes célébrées en cette ville, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la fondation du diocèse de ce nom, et du 25^{ème} anniversaire de l'élection de Mgr Walsh à l'épiscopat.
Le diocèse de Toronto a été fondé en 1842 et confié à son origine à Mgr Power, mort en 1871. Jusque en 1880, l'administration se succédèrent en attendant la nomination d'un évêque pour le diocèse. Ce furent M. McDonald, M. Hay et M. Carroll.

En 1880, Mgr Charbonnel fut nommé évêque de Toronto. Il donna sa démission en 1890 et fut succédé par Mgr Lynch, alors son coadjuteur. Celui-ci mourut en 1888 et fut remplacé par Mgr Walsh, archevêque actuel de ce diocèse.

A ces fêtes jubilaires assistaient, outre Monseigneur l'archevêque de Montréal, Monseigneur l'archevêque d'Ottawa et Mgr l'archevêque de Kingston, ainsi que les évêques de Rochester, d'Hamilton, de Détroit, de Peterborough et de London.

La messe pontificale a été célébrée par Monseigneur l'archevêque de Montréal, et Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Toronto a donné le sermon de circonstance.

Sept nouveaux cardinaux seront nommés dans le Consistoire de décembre.

Sept autres seront créés dans celui de mars.

Le dernier chiffre sera probablement augmenté.

Le pape Léon XIII a été élu à la suite d'une commission reçue du Vatican, les premiers exemplaires d'un grand médaille commémorative du jubilé épiscopal du Pape.

La face de la médaille représente le Pape Léon XIII, le revers, le revers, on lit une dédicace en latin.

Dans une des dernières séances du conseil municipal de Paris, un membre de cette assemblée M. Aply, a démontré, chiffres en mains, que la ville de Paris dépense annuellement 800,000 francs, ou 180,000, de plus que par le passé.

OFFICES EXTRAORDINAIRES
Dimanche, 20—Année de l'Avent.
Cathédrale—Dim. 20, à 7 h. p. m., ouverture de la retraite des dames et demoiselles.

Lundi, mardi et mercredi, il y aura à 8 h. messe suivie d'une instruction; le soir, à 7 h., prière et instruction.

Jeu. 21, messe de communion.
Notre-Dame—Dimanche 20, à 21 h. p. m., réunion des demoiselles du Saint Nom de Marie.

À 3 h., vêpres et procession du T. S. Sacrament.
Le soir, à 7 h., ouverture de la retraite des demoiselles. Tous les jours de la retraite (lundi, mardi, mercredi) à 8 h., messe et instruction; le soir à 7 h., chapelet, instruction et salut.

Mardi, 22, à 3 h., réunion des dames de la Sainte-Famille.

Jeu. 21, à 7 h., messe de la communion générale des demoiselles. Le soir, à 7 h., clôture solennelle de la retraite.

FÊTES DE LA SEMAINE
Dimanche, 20 novembre, 24 P. S. Félix de Valois, C. d.

Lundi, 21 novembre, Présentation de la V. M. M. d. m.

Mardi, 22 novembre, Ste Cécile, V. M. d.

Mercredi, 23 novembre, Saint-Clément, P. M. d.

Jeu. 21, 24 novembre, Saint-Jean de la Croix, C. d.

Dimanche, 20, Fête du Titulaire de St Félix de Valois, Solennité des Titulaires de St Grégoire le Thaumaturge, Ste Elizabeth et St Colomban.

PROCES POUR LIBELLE
Le "Trade-Bulletin" poursuivi

L'article était dans l'intérêt public
M. McDougall, directeur et secrétaire de la National Elevating Co., a poursuivi M. Henry Masson, propriétaire du Trade-Bulletin pour un article prétendu diffamatoire qui a paru dans ce journal il y a plus d'un an, au sujet de vols de grains.

Ce procès a eu lieu devant Juges, les présidents de Son Honneur le juge Davidson et ne s'est terminé qu'à minuit hier soir.

Un grand nombre de témoins ont été entendus de part et d'autre. Les témoins de la poursuite ont juré que l'article était libellé et diffamatoire. M. McDougall était libellé et diffamatoire.

Ceux de la défense ont déclaré que les faits relatés dans le Trade-Bulletin étaient vrais et que l'article avait été écrit dans l'intérêt public.

Le juge Davidson a fait une charge très forte contre M. Masson.

Le jury s'est retiré dans sa chambre pour délibérer à 11 h. 20.

Il est revenu en cour une heure après, à 12 h. 10 et a déclaré que M. Masson n'était pas coupable et que l'article libellé avait été écrit dans l'intérêt public.

EXPLOSION MALENCOTREUSE
Une mine qui fait du dégât

Hier après-midi les ouvriers qui travaillaient au canal pour la pose des tuyaux de l'aqueduc au Coteau St-Louis, sur la rue Robin, étaient obligés de creuser derrière la rue et les trous de poudre. N'ayant pas pris les précautions voulues pour une mine, lorsqu'elle partit une grêle de pierres fut lancée en l'air retombant sur la toiture de la bâtisse du Dr Young, dentiste. La couverture fut défoncée, deux des vitres brisées, ainsi qu'un lustre de prix dans le salon même. Des pierres ont pénétré dans la maison. Les dégâts s'élèvent à plusieurs centaines de piastres. La corporation sera probablement tenue responsable. Personne heureusement n'a été blessé.

—Hâtez-vous de vous procurer un Baccin de Strop de Terebenthine du Dr Lavelle, lorsque vous contractez un rhume, car il agit d'autant plus vite qu'il est pris au début.

CERCLE VILLE-MARIE

Conférence de R. P. Marcellin

Le public nombreux qui avait, hier soir, répondu à l'appel des membres du Cercle Ville-Marie n'a pas regretté d'avoir affronté la tempête: car il a eu le plaisir d'entendre une excellente conférence, dite avec esprit, ce qui est mieux, avec âme, par le R. P. Marcellin sur un sujet des plus intéressants: Jérusalem et Constantinople.

Le programme de la soirée organisée par le Cercle Ville-Marie, M. l'abbé Bédard était des plus complets et nous avons applaudi M. Beigne et son élève M. Chailfoux, brillamment enlevé; M. Thomas Raymond dans un concert de M. Bédard, de M. E. Laberge dans "les enfants du pêcheur" et dans Carillon, chantés avec beaucoup d'expression, enfin M. Saul Bergevin dans un morceau poétique de Frs. Coppée: Plus de sang.

Après l'intermède, ils ont été bien remplis.

Après l'allocution du nouveau président du Cercle Ville-Marie, M. J. G. Boissonneault, qui présente le R. P. Marcellin à l'assistance, celui-ci a pris immédiatement la parole. Dès le début, on voit qu'on est en présence d'un conférencier de premier ordre. Le R. P. Marcellin a la diction facile, de l'en train, sait couper agréablement son récit d'anecdotes intéressantes, et plus habilement encore le ramener au sujet principal.

En nous parlant de Constantinople et de Jérusalem le R. P. Marcellin nous dit-il à bien raison de le faire, qu'il est un missionnaire apostolique, que son but est d'engager ses auditeurs à faire le pèlerinage de Jérusalem, que ce pèlerinage satisfait une âme chrétienne et que cette œuvre des pèlerinages est un moyen précieux de réparation. En même temps il nous fait connaître l'ordre auquel il appartient, les vertus qui en sont le fondement, le P. d'Alzon, fondateur, le rôle du moine-journaliste, la diffusion du Journal la Croix, les bienfaits du Congrès-Eucharistique qui doit se réunir l'an prochain à Jérusalem. Il nous décrit enfin cette cité sainte, après avoir tracé du peuple turc, les conditions de la vie, un tableau des plus saisissants, tant au point de vue descriptif qu'au point de vue moral et religieux.

Nous sommes heureux de pouvoir donner des extraits de son discours:

Avant de commencer je tiens à vous dire que j'ai écrit ce discours pour vous présenter les Augustins de l'Assomption et surtout leur fondateur, Emmanuel d'Alzon.

Né dans le midi de la France, allié des Montcalm, dont le nom rappelle au Canada la glorieuse journée de Carillon, Emmanuel d'Alzon, qui son père le vicomte d'Alzon, était retenu par les devoirs de la vie politique. C'est ainsi qu'il eut le bonheur de faire sa première communion à St Sulpice.

Fils de famille, héritier d'une immense fortune, d'une éducation et de nobles facultés, il suivait à 20 ans les cours de droit, après de brillantes études au collège Stanislas, ce qui ne l'empêchait pas d'être assidu aux cours de la Sorbonne et de faire partie d'une société dite des bonnes études, laquelle était d'origine très ancienne.

Il rencontra dans ces sociétés littéraires, les de la Bouillie, les Montcalm, les Gerbet, et tant d'autres dont les noms appartiennent aux lettres et à l'histoire. Futur chef de parti légitimiste dans le midi, il était fréquemment invité dans les salons de la bourgeoisie et de la noblesse française, où il habitait la vieille noblesse française, et là il était frappé de l'absence d'une société complète de signes religieux et surtout d'une foi vive.

Il se dit: "C'est là que se trouvent les hommes, n'est-ce donc plus notre rôle? On l'adore dans ses tabernacles, mais ses droits, sur la société ou ne les reconnaît plus; Eh bien! je travaillerai à leur retour." Il tint parole.

Mais comment réaliser ce projet? Son père—quoique excellent catholique—ne voulait pas consentir à ce qu'il entrât au Séminaire. Le jeune homme ne se découragea pas... il revint plusieurs fois à la charge, enfin encouragé par son père, il se fit prêtre.

Il devait occuper le siège archiepiscopal de Besançon, il se rendit à Montpellier et de là à Rome où il resta huit ans à se préparer au sacerdoce.

Revenu en France, il se consacra aux œuvres sociales, fonda un grand collège catholique, le collège de l'Assomption, qui, six ans avant la loi de 1850 dite loi de Falloux, bénéficiait des privilèges accordés par cet acte de justice et de liberté.

La loi forme des jeunes gens qui, après avoir été élevés dans un grand collège catholique, le collège de l'Assomption, qui, six ans avant la loi de 1850 dite loi de Falloux, bénéficiait des privilèges accordés par cet acte de justice et de liberté.

Les élèves de M. l'abbé d'Alzon et bientôt du P. d'Alzon sont partout dans l'Eglise, au barreau, dans l'armée, dans la presse catholique, partout où il faut un homme de bien, qui, par sa haute tenue ses convictions religieuses.

Quand Pie IX fit appel à ses enfants pour défendre l'Etat pontifical contre les bandes garibaldiniennes, le monde catholique envoya ses fils. Vous direz, Canadiens-français, parmi les héros de la guerre, la loi de la République, des Pionniers et des Charettes; eh bien! la vous avez trouvé les élèves du collège de l'Assomption fondé par l'abbé d'Alzon.

De ce collège est sortie la Congrégation des Pères de l'Assomption, placés aussi sous le patronage de la Ste Vierge. Pourquoi dirait-on un ordre nouveau? Il y a les fils de St François de St Dominique, les Jésuites, les Rédemptoristes et tant d'autres, et cependant d'Alzon n'avait aucune fondation nouvelle. Ce qui l'a frappé, sa vingtaine d'années, et ce qui le frappa de plus en plus, c'est que pour combattre un ennemi nouveau, il faut des moyens nouveaux, des armes nouvelles. C'est là la raison d'être des Pères de l'Assomption.

Aussi le monde est-il quelque peu surpris de leur attitude dans les œuvres. On n'a jamais vu, en effet, de religieux journalistes. On comprend le religieux dans sa cellule, en chaire, au confessionnal, mais non dans une salle de rédaction, occupé à parler au monde par la voie de la presse, et cependant, voilà le rôle des Augustins de l'Assomption.

La presse est une grande puissance; nos ennemis l'ont utilisée contre l'Eglise, Sachons nous en servir pour la défense de l'Eglise, de ses droits qui sont les droits de Dieu.

Vous êtes jeunes, messieurs, vous êtes travailleurs, pourquoi, à vos études de droit, de médecine, de commerce, n'ajouteriez-vous pas de fortes études philosophiques, historiques, voire même théologiques pour être prêts à livrer la lutte à votre époque, la Sainte Eglise, le bon combat. Voici ce qu'on fait en France les Pères de l'Assomption.

Ils ont fondé le Journal La Croix qui avait à son départ de Paris pour l'édition quotidienne, 170,000 abonnés, pour l'édition hebdomadaire 22,000 abonnés, fournissant avec les éditions régionales le chiffre considérable et consistant de 800,000 abonnés.

Ils ont créé encore "Le pèlerin", 71,000 abonnés; "La vie des Saints", publication tirée à 125,000 exemplaires, enfin le "Cosmos". Les questions

actuelles s'adressant à un public plus lettré et plus instruit.

Voilà de bonnes œuvres et nous serions heureux de voir au Canada La Croix de France lue, répandue et propagée.

Mais il est temps, Mesdames et Messieurs, de nous rendre au but de notre voyage et de gagner Constantinople. Comment y va-t-on? Il y a deux routes celle de Vienne et celle de Marseille.

Prenons d'abord celle de Vienne, Belgrade, Sophia, Philippopolis et Andrinople; il faut 3 jours en chemin de fer pour gagner Constantinople. On va rapidement. Vous aurez le temps à peine de vous rappeler les victoires chrétiennes de Charles V et de Sobieski.

A Sophia, nous trouvons la jeune principauté bulgare bien gouvernée, mais qui n'est encore pas sous les puissances. Le prince Ferdinand cousin germain du Cte de Paris qui vous avez vu ici, secondé par la Princesse Clémentine, sa mère, travaille à faire de ce petit pays, naguère encore oriental, un peuple moderne.

Prenons maintenant la voie de mer. Après avoir salué Notre-Dame de la Garde à Marseille, nous nous dirigeons vers Naples puis à Rome où les pèlerins peuvent saluer le Saint-Père, mais il faut vous conduire à Constantinople. Reprenez donc la mer. Dans quelques heures nous serons dans le détroit de Messine.

Vous allez rencontrer bientôt des groupes d'îles dont beaucoup ont été évangélisées par St Paul. Mais ce n'est pas le but de notre voyage. Vous donc à Constantinople. On voit la ville, une heure avant de débarquer. On a tout le temps de jouir de ce spectacle panoramique, plus beau encore si on le voit des côtes d'Asie, ayant à sa droite le Bosphore, à ses pieds la Marmara, et les croix d'Asie au nord.

Constantinople, savoir: Istanbul, les quartiers européens Panchidi où se trouvent les ambassadeurs, Galata, Peraire et la côte d'Asie comprenant Scutari et Chalcedoine.

La ville Constantinople avec ses 1,200,000 habitants au moins.

Le commerce est entre les mains des étrangers, car le turc est indolent et paresseux. Cependant il ne faudrait pas croire qu'il manque d'intelligence. Surtout quelques exceptions, c'est l'étude qui lui fait défaut. L'Asie a un tant d'assimilation extrêmement remarquable et qui lui permet après quelques mois d'attente de faire de l'enfant pris dans la rue un homme d'Etat délié et connaissant très suffisamment les sujets qui lui sont traités.

La religion est toute extérieure. Elle consiste dans des génuflexions et des prosternations répétées cinq fois par jour, dans les jeûnes du Ramadan. Ce qu'il y a de remarquable cependant, c'est l'honnêteté des gens, les gens de bien, le sectateur d'une religion qui est loin de recommander la pénétration. Depuis 10 ans que je parcoure ces régions, je n'ai jamais rien vu qui puisse blesser l'honnêteté. Je ne pourrais pas en dire autant de mon pays.

LA TEMPETE

Dégâts considérables

Les arbres renversés, les avants emportés par le vent, les fenêtres brisées, etc.

Une violente tempête de vent a passé sur notre district hier et a causé des dégâts considérables.

Dans plusieurs rues de la ville, notamment sur les rues St Hubert et Sherbrooke, sur le Champ de Mars, d'ailleurs, des arbres ont été renversés. Sur la rue Metcalfe, une clôture a complètement été emportée par le vent. Sur le chemin de St Cuneo, les chemins de deux maisons se sont écroulés, causant des dommages considérables à l'intérieur.

Au magasin de M. Featherston, coin des rues Victoria et Ste Catherine, plusieurs fenêtres ont été brisées par la violence de la tempête.

L'enseigne de M. Saunders, opticien sur la rue St Jacques a été emportée. Sur la rue St Jacques, deux dalles se sont détachées d'une maison et ont failli assommer le coupon nommé Reddie, qui passait là ce moment.

Dans la rue Smith, un accident est aussi arrivé et failli avoir des conséquences graves.

Une des fenêtres de la résidence de Madame Cloran, 30 rue Smith, était ouverte, un coup de vent a fait renverser une lampe qui était sur une table et qui a fait explosion. Un incendie s'en est suivi. Si les pompiers n'avaient pas été prompts à venir, toute la bâtisse aurait été détruite. Les dommages s'élèvent à environ \$300.

Le toit de la manufacture de gants de M. Desormaux, sur la rue Ontario, a été enlevé sur une longueur 80 pieds sur 30.

Une des fenêtres a été brisée et l'eau a causé des dommages à l'intérieur pour environ \$2,000.

Les pompiers ont été appelés et ont placé des toiles sur la bâtisse pour préserver les marchandises autant que possible.

Le télégraphe nous apprend que des dégâts considérables ont été produits dans toutes les localités avoisinant Montréal.

L'ouragan d'hier soir a été d'une violence inouïe, et il y a longtemps que semblable tempête n'est passée sur ce district.

En dehors de la ville, les dommages ont été encore plus considérables. Un message par téléphone reçu de Vaudreuil, annonce que le chapelle catholique près de la station a été démolie et que les toits de plusieurs maisons ont été enlevés sur le chemin de la rue, la cheminée d'une maison a été renversée.

En divers autres endroits de la même localité, les dégâts ont été considérables. Plusieurs poteaux de télégraphe ont été cassés ou arrachés, ce qui a arrêté les dépêches en plusieurs places.

ENCORE UNE DISPARITION
Supposé s'être enfui dans un moment d'aliénation mentale

Un autre malheureux vient de disparaître mystérieusement chez lui et on a porté l'affaire à la connaissance de la police. La personne en question est un nommé Jos Paquette, âgé de cinquante ans, journalier à l'emploi de M. Lacombe, fermier à la Côte des Neiges.

Il avait l'habitude de passer la nuit dans une maison contiguë à la demeure de son patron et le 1^{er} novembre quand la famille s'est levée, on ne trouva Paquette nulle part, bien que l'on sût qu'il s'était retiré la veille. Ce jour-là on l'a pointé vu du côté de la Côte des Neiges, mais on ne l'a pas retrouvé.

On a cherché pendant plusieurs jours, mais on n'a rien trouvé. On a donc dû le déclarer disparu. On a donc dû le déclarer disparu.

UN PROTEGE ENNUYEUX
Pas moyen de se débarrasser

Le détective Lafontaine vient d'arrêter un pauvre homme du nom d'Albert Fanteux, pour vagabondage. Le prisonnier a été envoyé en prison jusqu'à lundi prochain, où il subira son procès devant le Recorder. Il paraît que l'accusé demandait en cette ville chez un monsieur qui a causé de l'intimité qui existait entre les deux familles assistait constamment Albert, bien que celui-ci ne voulait pas travailler. Afin de s'en débarrasser son bienfaiteur lui donna de l'argent et qu'il put aller à New-York.

Il y alla, en effet, mais il revint quelque temps après. Il recommença à obséder son homme encore par des demandes d'argent. Celui-ci lui défendit de venir le voir, ni même d'errer comme il le faisait autour de sa maison. Ce fut en vain. Ne pouvant plus le tolérer davantage on en averti M. Lafontaine qui l'a amené au poste.

UN VITRINE VIDE PAR DES VOLEURS
Coup d'audace extraordinaire

Cette nuit, des malfaiteurs jusqu'ici inconnus ont fait un coup d'audace extraordinaire. Au moyen d'un diamant ou tout autre instrument ils ont percé la grande vitrine du magasin de M. M. Cayley et Morris, marchands tailleurs de la rue Ste Catherine No 2110 près de la rue Bleury.

Ils ont vidé complètement le vitrail. Ils se sont emparés de marchandises consistant surtout en fourrures pour un montant de \$200.

Ce magasin n'était ouvert que depuis quelques jours. On était donc la police pendant ce temps? L'affaire a été confiée à un détective, ce matin.

Les Primos de "La Patrie".
Ce journal a fait, jeudi soir, d'épouvantables frasques, s'en est retourné en charbonnier. Et répandu ses... TASQUES.

VENTE DE BOISSON SANS LICENCE
Les messieurs suivants ont été condamnés aujourd'hui pour vente de boisson sans licence: Jos Chevalier, \$120 ou 3 mois; J. Bédard, \$150 ou 3 mois.

MALADE
Madame la comtesse de Saxe de Beaujeu est gravement malade à sa résidence de la rue St Denis. Elle est sous les soins du docteur Mignault qui déclare qu'il n'y a aucun danger immédiat.

DEPOSEURS DE LA NÉCE
Après avoir été approuvée par l'ingénieur de la cité, la compagnie des chars urbains aura, l'hiver prochain, plusieurs dépositaires pour la neige sur la voie électrique de la rue St Charles, savoir: la ferme des Prêtres, rue Sherbrooke, des terrains vagues près de la rue des Allemands, la ferme Fletcher et le parc Logan.

COUR DE POLICE
Vol de grand chemin
Deux individus, Cléophas Taillefer et Jos Garreau ayant voulu voler en pleine rue hier soir de leurs amis, nommé Louis Denicour, celui-ci se mit à crier police et le constable Roy fit bien qu'on ait trouvé l'argent sur eux, \$3.50. On procéda à l'enquête.

—Jos St Jean arrêté hier soir par les détectives McMahon et Campeau pour vol de menus objets, a été condamné ce matin à 3 mois de prison.

—Jouit Mark et Jos Dwyer, la première arrêté, ont soupçonné de vol d'une montre, l'autre pour vol d'un parapluie, subirent leurs procès lundi.

L'ami du Foyer
est le chansonnier noté "Le plaisir au salon". Prix 35 cts, chez Edmond Hardy, 1637 rue Notre-Dame, 247-3.

LA TEMPETE

Dégâts considérables

Les arbres renversés, les avants emportés par le vent, les fenêtres brisées, etc.

Une violente tempête de vent a passé sur notre district hier et a causé des dégâts considérables.

Dans plusieurs rues de la ville, notamment sur les rues St Hubert et Sherbrooke, sur le Champ de Mars, d'ailleurs, des arbres ont été renversés. Sur la rue Metcalfe, une clôture a complètement été emportée par le vent. Sur le chemin de St Cuneo, les chemins de deux maisons se sont écroulés, causant des dommages considérables à l'intérieur.

Au magasin de M. Featherston, coin des rues Victoria et Ste Catherine, plusieurs fenêtres ont été brisées par la violence de la tempête.

L'enseigne de M. Saunders, opticien sur la rue St Jacques a été emportée. Sur la rue St Jacques, deux dalles se sont détachées d'une maison et ont failli assommer le coupon nommé Reddie, qui passait là ce moment.

Dans la rue Smith, un accident est aussi arrivé et failli avoir des conséquences graves.

Une des fenêtres de la résidence de Madame Cloran, 30 rue Smith, était ouverte, un coup de vent a fait renverser une lampe qui était sur une table et qui a fait explosion. Un incendie s'en est suivi. Si les pompiers n'avaient pas été prompts à venir, toute la bâtisse aurait été détruite. Les dommages s'élèvent à environ \$300.

Le toit de la manufacture de gants de M. Desormaux, sur la rue Ontario, a été enlevé sur une longueur 80 pieds sur 30.

Une des fenêtres a été brisée et l'eau a causé des dommages à l'intérieur pour environ \$2,000.

Les pompiers ont été appelés et ont placé des toiles sur la bâtisse pour préserver les marchandises autant que possible.

Le télégraphe nous apprend que des dégâts considérables ont été produits dans toutes les localités avoisinant Montréal.

L'ouragan d'hier soir a été d'une violence inouïe, et il y a longtemps que semblable tempête n'est passée sur ce district.

En dehors de la ville, les dommages ont été encore plus considérables. Un message par téléphone reçu de Vaudreuil, annonce que le chapelle catholique près de la station a été démolie et que les toits de plusieurs maisons ont été enlevés sur le chemin de la rue, la cheminée d'une maison a été renversée.

En divers autres endroits de la même localité, les dégâts ont été considérables. Plusieurs poteaux de télégraphe ont été cassés ou arrachés, ce qui a arrêté les dépêches en plusieurs places.

ENCORE UNE DISPARITION
Supposé s'être enfui dans un moment d'aliénation mentale

Un autre malheureux vient de disparaître mystérieusement chez lui et on a porté l'affaire à la connaissance de la police. La personne en question est un nommé Jos Paquette, âgé de cinquante ans, journalier à l'emploi de M. Lacombe, fermier à la Côte des Neiges.

Il avait l'habitude de passer la nuit dans une maison contiguë à la demeure de son patron et le 1^{er} novembre quand la famille s'est levée, on ne trouva Paquette nulle part, bien que l'on sût qu'il s'était retiré la veille. Ce jour-là on l'a pointé vu du côté de la Côte des Neiges, mais on ne l'a pas retrouvé.

On a cherché pendant plusieurs jours, mais on n'a rien trouvé. On a donc dû le déclarer disparu. On a donc dû le déclarer disparu.

UN PROTEGE ENNUYEUX
Pas moyen de se débarrasser

Le détective Lafontaine vient d'arrêter un pauvre homme du nom d'Albert Fanteux, pour vagabondage. Le prisonnier a été envoyé en prison jusqu'à lundi prochain, où il subira son procès devant le Recorder. Il paraît que l'accusé demandait en cette ville chez un monsieur qui a causé de l'intimité qui existait entre les deux familles assistait constamment Albert, bien que celui-ci ne voulait pas travailler. Afin de s'en débarrasser son bienfaiteur lui donna de l'argent et qu'il put aller à New-York.

Il y alla, en effet, mais il revint quelque temps après. Il recommença à obséder son homme encore par des demandes d'argent. Celui-ci lui défendit de venir le voir, ni même d'errer comme il le faisait autour de sa maison. Ce fut en vain. Ne pouvant plus le tolérer davantage on en averti M. Lafontaine qui l'a amené au poste.

UN VITRINE VIDE PAR DES VOLEURS
Coup d'audace extraordinaire

Cette nuit, des malfaiteurs jusqu'ici inconnus ont fait un coup d'audace extraordinaire. Au moyen d'un diamant ou tout autre instrument ils ont percé la grande vitrine du magasin de M. M. Cayley et Morris, marchands tailleurs de la rue Ste Catherine No 2110 près de la rue Bleury.

Ils ont vidé complètement le vitrail. Ils se sont emparés de marchandises consistant surtout en fourrures pour un montant de \$200.

Ce magasin n'était ouvert que depuis quelques jours. On était donc la police pendant ce temps? L'affaire a été confiée à un détective, ce matin.

Les Primos de "La Patrie".
Ce journal a fait, jeudi soir, d'épouvantables frasques, s'en est retourné en charbonnier. Et répandu ses... TASQUES.

VENTE DE BOISSON SANS LICENCE
Les messieurs suivants ont été condamnés aujourd'hui pour vente de boisson sans licence: Jos Chevalier, \$120 ou 3 mois; J. Bédard, \$150 ou 3 mois.

MALADE
Madame la comtesse de Saxe de Beaujeu est gravement malade à sa résidence de la rue St Denis. Elle est sous les soins du docteur Mignault qui déclare qu'il n'y a aucun danger immédiat.

DEPOSEURS DE LA NÉCE
Après avoir été approuvée par l'ingénieur de la cité, la compagnie des chars urbains aura, l'hiver prochain, plusieurs dépositaires pour la neige sur la voie électrique de la rue St Charles, savoir: la ferme des Prêtres, rue Sherbrooke, des terrains vagues près de la rue des Allemands, la ferme Fletcher et le parc Logan.

COUR DE POLICE
Vol de grand chemin
Deux individus, Cl